

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

Dimanche 10 décembre.

Le R. P. Lacordaire a traité de la certitude rationnelle de la doctrine catholique. Voici en que termes il a posé la question :

“ La doctrine est la science de la vie. La vie, selon la définition de saint Thomas d'Aquin, est un mouvement spontané. Tout mouvement emporte dans son essence même l'idée d'un point de départ, d'un point d'arrivée et d'un effort pour aller de l'un à l'autre ; et, par conséquent, la science de la vie, c'est la science du point de départ de l'homme, et de son terme d'arrivée, et de la route ou des moyens par où il doit passer.

“ Or, la doctrine catholique nous apprend que Dieu est le point de départ de l'homme, que Dieu est le terme d'arrivée de l'homme, et que Dieu fait l'homme est la voie, le moyen qui le conduit à sa fin. *Ego sum principium et finis, alpha et omega... unus mediator Dei et hominum homo Christus Jesus.* Et par conséquent, avant toute discussion, la doctrine catholique est la plus élevée de toutes les doctrines, car quelque effort que fasse l'esprit humain, il lui est impossible de concevoir un point de départ plus élevé que Dieu, un terme d'arrivée plus élevé que Dieu, un médiateur plus élevé qu'un Dieu fait homme. Donc, métaphysiquement, et par la force des choses, la doctrine catholique occupe le sommet le plus élevé où l'esprit humain puisse atteindre, et toute doctrine, quelle qu'elle soit, qui vient après elle, ou à côté d'elle, est forcée de se ranger en des degrés qui lui sont inférieurs. Nous sommes placés là au sommet par la force des idées elle-mêmes, et je devrais, ce semble, tout de suite jeter mes regards sur cette hauteur, je devrais regarder la doctrine catholique dans sa face et dans ses entrailles, et, comme Moïse, faire redescendre ma parole de cette contemplation et vous éblouir non pas par mes propres forces, mais par ces rayons pris à la hauteur, où repose avec l'essence de Dieu, notre doctrine elle-même.

“ Mais je ne le ferai pas, car la doctrine peut aussi être considérée dans son action sur l'homme, l'humanité et la nature. Toute doctrine, étant un principe de vie, agit sur la vie de l'âme, sur la vie de la société, sur la vie de la nature elle-même, et par conséquent toute doctrine doit manifester ses effets dans cette triple religion.

“ Or, il est plus naturel, il est plus à notre portée de considérer la doctrine dans son action, dans ses effets, dans sa réalisation, afin plus tard de remonter au principe et à la cause elle-même. Car, entre vous et nous, ce n'est pas seulement une question d'éloquence, c'est une question de vie pratique et de mort pratique ; ce n'est pas seulement la question de savoir qui l'emportera sur la parole, et par le hurin qui grave sur l'airain les paroles et les faits immortels, la grande affaire, ce sont les actions, c'est la vie et la mort qui résulte des doctrines. Voilà ce que, sans aller si haut, nous pouvons toucher dans nos actions, toucher dans la société qui nous entoure, toucher dans les monuments matériels eux-mêmes que nous appelons nos corps, et dans toute la nature extérieure ; c'est là ce que je vous conjure présentement d'étudier. Et pour commencer aujourd'hui par un des phénomènes, une des actions de la doctrine catholique, qui se place naturellement au premier rang de l'observation, j'étudierai devant vous la prise de possession de l'entendement par la doctrine catholique.

“ Le premier vœu d'une doctrine, son premier effort, sa tendance inévitable, c'est de conquérir les esprits ; il n'y a pas au monde de conquérant si impatient des limites de son territoire, si à l'étroit dans les bornes de sa puissance, et qui sente plus battre sur sa cuirasse, comme dit l'Ecriture, le désir de combattre et de subjuguier, qu'une doctrine ; car une doctrine, c'est la vie, c'est le principe de toute vie ; la doctrine, dans sa cause première, c'est Dieu lui-même, Dieu, la vérité souveraine, la vérité vivante, la vérité qui ne se regarde pas pour se voir, mais qui se voit sans ouvrir les yeux parce qu'elle est à la fois son œil et sa lumière. Et si le soleil est tell ment pressé de nous communiquer ses rayons, s'il les précipite dans nos yeux avec une si grande rapidité, que sera-ce de la lumière infinie, que sera-ce de la doctrine catholique, que sera-ce de toute doctrine qui, après tout, tire de Dieu sa source, même quand elle est erronée ? Car, Messieurs, il n'y a rien d'absolu, les ténébres parfaites n'existent pas ; le néant ne peut pas exister ; et toute fausse doctrine, alors même qu'elle nous fait des illusions, n'a encore sa puissance d'un reste de la vérité, je ne dirai pas de l'essence divine, mais de quelque chose qui est parti de là, et qui fait passer les fantômes que nous aimons pour des astres lumineux et vivants.

“ La doctrine veut donc commander aux esprits, elle ne s'en cache

pas ; et moi, doctrine vivante, moi à qui il a été dit dans mes ancêtres : *Va et enseigne toutes les nations, moi... et pourquoi voudriez-vous que je vous déguisasse mon ambition ; mon ambition n'a pas de limites ; mon ambition, c'est plus que l'Océan ; mon désir de domination sur toute créature capable d'entendre la parole divine, c'est, comme l'a dit saint Paul, de captiver toute intelligence, toute hauteur qui s'élève, par la force de la doctrine qui vient de Dieu.* Ainsi, nous avons une grande ambition, et si vous avez une doctrine, comme vous en avez une quelconque, cette ambition est aussi la vôtre ; ne dissimulons pas ; disons que nous sommes des hommes qui voulons tout conquérir. C'est notre droit, c'est notre dignité ; oui, nous voulons conquérir, posséder les esprits, les gouverner. Pourquoi ? Est-ce par un désir égoïste de prééminence ? Non, Messieurs, c'est que la vérité est aussi charité : c'est que en même temps que la lumière est lumière, elle est aussi chaleur, et que cette chaleur qui est en elle-même ne peut pas exister sans échauffer, sans se répandre. Ainsi le désir de répandre la vérité se confond avec le désir de la charité. Quand nous voulons conquérir, c'est que nous voulons ouvrir nos entrailles et y cacher, y retenir le genre humain tout entier. Ah ! sans doute on nous le pardonnera !”

Après avoir défini la certitude rationnelle une conviction réfléchie, souveraine, immuable, le R. P. énumère les obstacles à la certitude.

“ Mais, Messieurs, ce prodige de la certitude, il ne s'accomplit pas sans peine, ce n'est pas sans peine qu'on parvient à croire quelque chose avec une conviction réfléchie, souveraine, immuable, et il y a de cela bien des raisons. Et d'abord, Messieurs, notre esprit : il est tiraillé par tant de doctrines contraires. Le soir, dans notre cabinet, au coin de notre feu, la tête appuyée sur notre table, nous pensons ; une idée, un système de vie nous apparaît—car, que faire à moins de songer, de réfléchir—et ce système, cette doctrine nous pousse du coude, elle nous dit : écoutez-moi, je suis la vérité.

“ Nous passons dans une rue ; un ami, un compagnon de notre premier âge nous met la main sur l'épaule ; il y a bien du temps que nous ne l'avons vu ; il a appris, il a connu dans le chemin de ce monde des hommes qui l'ont persuadé ; il nous dit : Ecoute, j'ai la doctrine, j'ai la vérité. Vous vous rappelez cette nuit du second des Brutus. Je ne sais si c'était à Rome. Mais au milieu des désastres de sa patrie, un soir, il songeait à tout ce qui préoccupe les hommes sérieux qui vivent dans de semblables troubles, et qui portent dans leurs pensées le fardeau d'un empire qui s'écroule. A ce moment, sa porte s'ouvrit, une espèce d'ombre lui apparut, il se leva et lui dit : Qui es-tu ? Et l'ombre lui répondit : “ Je suis un mauvais génie, et tu me reverras à Philippies.” Pour nous, Messieurs, c'est le contraire. Des ombres nous apparaissent et nous disent : “ Je suis ton bon génie, je t'apparaitrai à l'heure finale pour te délivrer.” Que voulez-vous que fasse une pauvre raison humaine au milieu de ce siècle, au milieu de tant de livres passés, présents et futurs ? Quelles tortures ! Quelles incertitudes ! La petite barque du pêcheur qui va gagner la vie de sa famille, lutant la nuit au milieu des orages, n'est-elle pas cent fois plus heureuse et plus tranquille que notre pauvre esprit ?”

Parmi les difficultés d'arriver à la certitude, le R. P. signale encore la liberté humaine, qui repousse les chaînes de la doctrine, qui veut être le maître : *Non servum.* “ Ces obstacles sont si grands qu'on pourrait dire qu'il n'y a que la nature qui donne la certitude, et Dieu qui l'imprime dans nos cœurs. C'est ce que disait Pascal : “ La raison confond les dogmatistes et la nature confond les pyrrhoniens.”

Puis le R. P. examine ce que la science peut donner de certitude, et la possibilité de l'adhésion de la foi et de la raison.

“ La science ! qu'est-ce autre chose qu'une série d'hypothèses brillantes. Un homme de génie vient, il fait le système de l'humanité, du monde, il persuade ses contemporains plus ou moins ; un autre vient qui détruit ses hypothèses et en propose d'autres. Le règne de la science nous apparaît comme une suite d'anneaux qui sont attachés à un fondement primitif, qui se succèdent les uns aux autres, et se jouent de notre esprit avec plus ou moins de force.

“ Mais s'il en est ainsi pour les sciences, combien plus cela est-il vrai de la doctrine catholique : car en toute autre chose, nous touchons pour ainsi dire les objets, il s'agit de la nature de la société, de phénomènes sociaux, de témoignages humains, d'une multitude d'écarts qui tombent dans notre domaine, et sont proches de nous ; mais pour la doctrine catholique, rien

de semblable. Quand on vient nous donner une idée de l'essence divine, quand on vient nous dire que c'est une unité en trois personnes réellement distinctes les unes des autres, quand on nous dit qu'une de ces personnes divines a pris notre chair, notre sang, notre âme, qu'elle est morte, que nous l'avons tuée, que nous l'avons crucifiée, et que son sang répandu par nous, au lieu d'écraser l'humanité, l'a sauvée, ah ! vous m'avouerez que si la certitude est difficile quelque part, ce doit être là.

« Et de plus, Messieurs, nulle doctrine n'a été plus combattue ici-bas que la catholique. Entrez dans ces sépulcres, qu'on appelle des bibliothèques, prenez des livres au hasard, trouvez-moi un livre véritablement pur, véritablement catholique ; trouvez-moi un livre qui, à propos d'histoire, d'astronomie, de mathématiques, de système du monde, de soleil, de poussière, de vaisseau qui s'enfonce, d'aérostat qui s'élève, à propos de rien, ne nous dise pas anathème. Tout conspire contre nous ; il n'y a rien qui ne parle contre nous, qui ne soit éloquent contre nous. Eh bien ! certitude si difficile pour tous, si difficile pour nos dogmes, que l'on pourrait dire étrange au premier coup-d'œil, cette certitude qui n'a que des ennemis, cette certitude, nous l'avons ; je l'ai ; je la sens respirer dans ma poitrine. J'ai passé, moi et mes frères, par dessus vos livres, par dessus votre puissance, par dessus tout ce que vous avez mis à l'encontre ; nous avons fait notre chemin dans le monde et nous voici ! Voilà qui est bien singulier ! mais comment cela se fait-il ? Est-il vrai que nous ayons une certitude rationnelle, c'est-à-dire réfléchie, souveraine, immuable ?

« Réfléchissez..., Messieurs, je ne le dis pas de tous, remarquez le bien, et ne confondez pas dans votre esprit, je ne parle pas de la certitude naturelle, je ne parle point de la foi qui est une opération de la grâce de Dieu, je ne parle pas de la lumière surnaturelle et invisible qui peut être donnée à l'enfant qui vient au monde, ce n'est pas là matière ; je parle d'une conviction réfléchie, qui sait les motifs de sa foi ; de cette certitude qui connaît la démonstration exacte de la doctrine catholique, de la doctrine de saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin, de Bossuet, de Fénelon ; de cette certitude qui, dans un grand nombre d'âmes, se surajoute à l'autre, et dont l'Eglise se maintient en possession. Car à tous ceux qui ont voulu la déposséder de motifs extérieurs, de toute avant-garde, de son assiette dans l'ordre présent et visible, l'Eglise ne l'a pas permis ; elle a sauvé la raison, comme elle a sauvé la foi, et sans cesse elle est occupée à maintenir le domaine de la foi, de sa toute puissance divine sur les âmes, le domaine de la grâce qui tue l'orgueil de saint Paul, à Damas, avec un seul éclair, et le domaine de la raison, qui sans doute est moins puissant, mais qui existe après tout, qui arme et combat pour nous, et fait que notre foi n'est pas seulement un acte surnaturel et invisible, mais qu'elle est bâtie comme une pyramide, avec des éléments qui se touchent et qui écrasent ceux qui veulent lui résister.

« Mais cette alliance de la foi et de la raison dans saint Augustin, dans saint Chrysostôme, dans Bossuet, dans Fénelon, dans Descartes et tant d'autres dont je ne veux pas rassembler ici les noms, de peur qu'ils ne soient plus pressés dans cette basilique que vos têtes et les mêmes n'y sont pressés, certes, on ne niera pas que tous ces hommes n'aient été à la fois des hommes de grande foi et de grand génie ; semblables à Zorobabel quand il vint d'Orient pour rebâtir le temple, la truelle d'une main et l'épée de l'autre, ces grands hommes avaient la raison d'une part, et de l'autre ils tenaient l'épée brillante et invincible de la grâce de Dieu. Oui, qui nous contestera la raison ? Serait-ce parce que nous nous humilions aux pieds de la foi, parce que nous comprenons qu'une lumière finie ne peut élever une lumière infinie ? Mais de ce que le soleil n'est pas Dieu, il n'en éclaire pas moins bien le monde : *Nec pluribus impar*, comme disait la devise de Louis XI V.

« Nous avons donc une certitude rationnelle, nous sommes de petits enfans en présence du Dieu qui nous fait, mais des enfans qui regardent leur père, qui s'entretiennent avec lui, qui le touchent, qui l'embrassent et qui lui parlent avec éloquence le langage du temps avec celui de l'éternité. »

Le R. P. passe à la souveraineté et à l'immutabilité de la certitude.

Quant à l'immutabilité, il remarque que la perte de la foi a presque toujours lieu avant la possession de la certitude rationnelle, presque jamais après, et que les chutes comme celles de Tertullien sont très rares.

Ici le R. P. aborde la grande question : quelle est la cause de la certitude d'une doctrine ? Il établit néan moins que cette cause, c'est la vérité de cette doctrine. L'erreur ne donne pas de certitude. Or il y a certitude de la doctrine catholique, donc cette doctrine est vraie, et comme cette doctrine a triomphé des résistances les plus opiniâtres, c'est qu'il y a en elle une vérité élevée à sa plus haute puissance.

« Quand la mer de Hollande brise ses digues, c'est qu'il y a dans la mer de Hollande une force qui n'est pas dans la main des hommes, qui n'est pas dans la science qui a bâti les digues.

« Je comprends que la démonstration puisse paraître courte, mais, je la répète, je la grave dans vos esprits, il n'y a pas de certitude de l'erreur ; or il y a une certitude immuable du catholicisme, donc il y a vérité dans le catholicisme.

Tout à la fin du discours est une réfutation victorieuse des objections qu'élevait l'incrédulité contre la certitude de la doctrine catholique. Nous en reproduisons tout ce qu'il nous a été possible de saisir.

« Vous m'avez dit : Nous aussi, nous avons la certitude de notre incrédulité. Eh ! bien, certitude pour certitude, ce sont deux termes qui se combattent et s'annulent réciproquement, il y a eu pour le catholicisme des hommes de génie, nous avons aussi des hommes éminents pour l'incrédulité ;

il y a même des hommes qui se sont fait tuer pour l'incrédulité : donc la cause est égale de part et d'autre ; restez ce que vous êtes, nous avons droit de rester ce que nous sommes.

« Ah ! Messieurs, vous avez la certitude de l'incrédulité ! Je dis que non. Je vous partage en deux classes ; les uns qui ont étudié cette question, les autres qui ne l'ont jamais fait. Ceux qui n'ont pas étudié ces questions, et c'est le plus grand nombre, ceux qui ne se sont jamais mis en rapport avec elles, ne peuvent pas réclamer le bénéfice d'une certitude rationnelle ; ils ne savent rien ; ils ne connaissent pas les éléments de la discussion. Je m'adresse à vous, je prends chacun de vous en particulier, et, la main sur la conscience, je lui demande : Qu'avez-vous fait pour vous mettre en rapport avec la vérité catholique ? Quelles méditations ont été les vôtres ? Vous n'avez donc pas de certitude rationnelle, parce que la raison suppose le travail et la méditation.

« Quant aux savants, ils ont lu, ils ont réellement étudié : je ne conteste pas ce point ; mais je dis que s'il y a quelque chose de certain, c'est que la science de toute âme qui n'est pas appuyée sur une vérité en dehors du raisonnement, sur la vérité catholique, ne produit qu'un effroyable chaos de difficultés ; je dis que plus un homme est savant en dehors de l'Eglise catholique, plus il accumule dans son esprit de problèmes qu'il ne peut résoudre. C'est à l'expérience de ceux qui ont étudié ; et il y a un fait qui juge entre vous et moi, la vérité nous donne rendez-vous à tous à l'heure de la mort. C'est là qu'il faut juger de la sincérité de la valeur des deux doctrines, de la valeur du catholicisme, de la valeur de l'incrédulité. Quel est le catholique, à l'heure de la mort, qui se fait incrédule ? et combien, au contraire, d'incrédules qui se font catholiques, ou qui dans tous les cas sont tristes et troubles ! D'Alembert, ce grand géomètre, était à son lit de mort ; un jeune homme vient le trouver et lui dit : M. D'Alembert, vous n'avez plus rien à ménager, vous avez eu des bontés pour moi, je vous en demande une dernière marque en ce moment. Dites-moi : tout ce que vos amis et vous, vous avez écrit contre le christianisme vous paraît-il certain ? D'Alembert, ému d'un sentiment généreux, fit un geste significatif et lui dit : « Ah mon ami, certain ! » Voilà, Messieurs, le dernier mot de tout homme qui n'a que sa raison et ses études personnelles. La science creuse la vie et ne la comble pas. Oui, savants de la terre, vous creusez profondément le puits que vous avez percé au milieu de l'humanité : il est profond, admirable, si vous le voulez, mais vous ne l'avez pas rempli, et pour tout dire enfin, entre vous et nous, pour tout achever par un seul mot, voici ce qu'il y a : nous croyons et nous doutez. Mais vous ajoutez, et c'est la considération par où je finirai. Vous me dites : eh bien, oui, nous cherchons et c'est notre mérite de chercher, nous n'avons pas la certitude, nous la demandons à tout vent, nous la demandons comme Pilate à quiconque peut prononcer une parole avec éloquence, *Quid sit veritas ?* Mais est-ce qu'en dehors de l'incrédulité il n'y a pas de fausses religions ? Ces fausses religions n'ont-elles pas une certitude et si elles ont une certitude, qu'est-ce que votre certitude catholique prouvera, puisqu'on a la certitude dans le faux comme dans le vrai. L'adorateur de Jupiter meurt tranquille, le disciple de Mahomet meurt tranquille, c'est au lit de la mort que vous nous attendez, disiez-vous toute à l'heure, eh bien, quand j'en conviendrais, ne serait-ce pas quelque chose de phénoménal, à savoir que la science humaine ne peut pas donner la tranquillité d'esprit à la mort, et que l'adorateur de Jupiter, le fidèle de Mahomet, l'observateur d'un culte si bizarre et si inconséquent qu'il soit, trouve le repos dans cette adoration, dans ce culte. Quelle serait donc la magie de la religion, quelle puissance y a-t-il dans la doctrine religieuse, s'il est vrai qu'il suffit d'adorer, de mettre un genou en terre, de quelque manière que ce soit, de lever les yeux en haut, et de dire en quelque langue que ce soit, et avec quelque erreur même de détail que ce soit ? Mon Dieu ! s'il est vrai qu'il suffit qu'une âme humaine prononce ce mot de Dieu pour être apaisée, consolée, tranquillisée, ne voyez-vous pas que vous ne pouvez rien dire de plus fatal contre vous, et que la fausseté même des religions posées par des esprits de toute nature, et leur donnant la paix que vous n'avez pas, prouve que vous êtes dans les ténébères, que vous n'êtes pas dans la vie de l'humanité, que plus de vraie science que vous n'en avez, et que Dieu, dans tous les pays, dans tous les temps, sous toutes les formes, récompense celui qui croit en lui ? Oui, les fausses religions parleront contre vous au jour du jugement ; oui, il vous sera dit : Savants, j'avais donné la paix à cette pauvre humanité, à mes nègres, à mes sauvages, à mes Caraïbes, ils vivaient tranquilles à l'ombre de mon nom, et vous qui vous êtes torturés l'esprit, qui avez pris en vous et en dehors de la vérité votre point de départ et votre point d'appui semblables à des malheureux qui voudraient s'enlever par les deux mains, vous êtes restés dans le doute, vous n'avez emporté avec vous qu'un désespoir qui ne nous a même rien appris sur votre impuissance. Cependant je ne me contenterai pas de ce raisonnement, et je discuterai rapidement les divers cultes, cultes païens et sectes chrétiennes.

« Y avait-il seulement une doctrine dans le paganisme ? y avait-il réflexion, enseignement ? A quoi peut servir de raisonner là où l'ombre même de la raison n'est pas ? Aussi lorsque Jésus-Christ se leva sur le monde, que fit l'empire romain ? il se tut d'abord, il resta tranquille, appuyé sur sa forte épée ; mais quand il vit ces Galiléens qui pénétraient comme des taupes partout l'empire, qui se montraient dans le sénat qui avaient dans l'armée dans le prétoire, des approbateurs, des amis, des frères ; quand l'empire

l'apogée de ce mouvement souterrain, il s'éveilla, il fit un geste ; fut-ce pour parler ? Lui, parler ! Il tira cette épée qui avait scums le monde et, il en frappa sans relâche des vieillards, des femmes, des enfans désarmés ; et cette exécration lâcheté est encore la seule défense de ces misérables ?

« Ah ! quand je trouve une âme qui ne croit pas en moi, c'est-à-dire à la diable, partout où il en reste. Où est la raison ? où est la certitude rationnelle ? Ah ! quand je trouve une âme qui ne croit pas en moi, je la prends, je me mets à ses côtés, je la parle vivante qui est en moi, je la prends, je me mets à ses côtés, je la prends autant que son âge et sa situation me le permettent, je fais ce qu'une mère peut faire, pour lui donner le lait de l'amour. Mais que je m'adresse à cette marâtre égoïste qui n'a ni lait ni charité, qui n'a pas de confiance et par conséquent pas de foi, elle me dira : courbe la tête, esclave de ma puissance et tais-toi. La doctrine ne se tait pas, la tête tombe, et cette tête tombée est un témoignage nouveau de notre certitude et de sa souveraineté. Ainsi, au moment où à l'encontre de ces fausses doctrines nous périssons, à ce moment là même une preuve nouvelle de la vérité de notre foi nous est donnée. C'est ainsi que l'erreur se tue en voulant tuer.

« Mais, direz-vous, dans les sectes chrétiennes du moins vous reconnaîtrez une certitude rationnelle ? Non, car dans les sectes chrétiennes il y a aussi des ignorants qui n'ont pas étudié, et qui par conséquent n'ont pas de certitude rationnelle. Seulement ces ignorants peuvent avoir une foi divine, car, sur beaucoup de points, ils croient ce que nous croyons, et s'ils sont dans une ignorance invincible, ils peuvent être sauvés.

« Quant à ceux qui sont savans dans les sectes chrétiennes, que font-ils ? qu'ont-ils introduit dans le règne du Christ ? Ils ont brisé plus que vous n'auriez fait vous-même, ils impriment chaque jour à la face de l'Europe et de l'éternité des ouvrages où tout est nié, où il ne reste plus qu'un misérable naturalisme, une poussière et pas même le cadavre du christianisme. Je n'ai pas de preuves à vous en donner, tout le monde est assez instruit de ces mouvemens des sectes chrétiennes, elles se sont précipitées de chûtes en dehors de la vérité. Est-ce en se précipitant qu'on prouve qu'on s'élève ; est-ce en détruisant qu'on prouve qu'on édifie ?

Je me résume donc : ni dans les sectes chrétiennes, ni dans les cultes païens, ni nulle part ailleurs, en dehors de la doctrine catholique, il n'y a de certitude rationnelle ; nous seuls la possédons, et comme il n'y a pas de certitude de l'erreur, mais seulement de la vérité, la doctrine catholique, c'est la vérité, une vérité d'autant plus puissante, que les obstacles à sa conviction sont plus puissants eux-mêmes.....

A SON EXCELLENCE le très honorable sir Charles Théophilus Metcalfe, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un des Très Honorables Membres du Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine-Général et Gouverneur en Chef des Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, de Nouveau Brunswick, de l'île du Prince Edouard, Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

LE MÉMORIAL des soussignés, membres du Clergé, Marchands et autres citoyens de Montréal,

EXPOSE RESPECTUEUSEMENT, Que les Honorables Magistrats du District de Montréal, assemblés en Session Spéciale, le 30 du mois dernier, en considération du bien public, et d'autres fins spécifiées dans le rapport du comité alors adopté, ont considérablement réduit le nombre des Licences de Tavernes ; mesure que les soussignés regardent comme absolument nécessaire, et qu'ils envisagent avec beaucoup de satisfaction, comme tendant à avancer dans un degré proportionné la prospérité de la ville, en diminuant une des sources les plus fécondes de la misère, du dénuement, des maladies et des vices qui y règnent, ainsi que des crimes et délits qui s'y commettent.

Qu'il y aurait lieu de craindre que les efforts des Magistrats pour parvenir à cette fin désirable ne devinssent inutiles, si l'Exécutif était induit à accorder des licences pour tavernes que les Magistrats assemblés en session spéciale auraient refusées, après mûr examen.

Vos Mémorialistes supplient donc instamment Votre Excellence de vouloir bien rejeter à l'avenir toute demande à elle faite de renverser la décision des Magistrats, et de ne permettre en aucune manière que le nombre des tavernes ou auberges licenciés soit augmenté.

Vos Mémorialistes prieraient en outre qu'il plût à votre Excellence de donner instruction aux autorités d'empêcher, autant qu'elles le pourraient, l'existence de lieux où des liqueurs enivrantes seraient vendues sans licence.

Vos Mémorialistes sont d'autant plus enhardis à adresser leur supplice à votre Excellence, et portés à attendre d'elle une réponse favorable, qu'ils ont l'avantage de connaître les égards pour le bien-être de la société, et l'encouragement pour tout effort tendant au maintien des mœurs publiques, qui ont distingué la carrière publique et privée de votre Excellence.

Et vos Mémorialistes ne cesseront de prier.

Montréal, Février, 1844.

A leurs Honneurs les Magistrats du district de Montréal, QU'IL PLAISE A VOS HONNEURS, Nous, Soussignés, membres du Clergé, Marchands, et autres Citoyens de Montréal, prenons la liberté d'exprimer la satisfaction que nous font éprouver les efforts récemment faits par vos Honneurs, en session spéciale, pour réduire le nombre des tavernes licenciées, mesure que nous regardons comme grandement propre à avancer le bien public, en diminuant l'existence de l'indigence, du vice et du crime dans la société.

Et nous espérons avec confiance que Son Excellence le Gouverneur-Général accédera à cette partie du rapport du comité de votre honorable corps adopté le 30 du mois passé, (dans les vues duquel nous concourons entièrement) lequel suggère qu'il conviendrait qu'à l'avenir toutes demandes de licences faites à l'Exécutif fussent référées, non à un seul individu, mais au corps des Magistrats.

Le tout respectueusement soumis.
Montréal, Février, 1844.

BULLETIN.

Libéralité du gouverneur.—Indemnité payée aux habitans de Beauharnais.—Excès de l'intempérance.

Son Excellence, Sir Charles Metcalf a fait don de £10 pour aider à la bâtisse d'une église catholique à Lacolle.

Le terrain occupé par le passage du canal de Beauharnais et les incommodités qui en résultent pour les habitans de ces terres, viennent de leur être payés la semaine dernière. On leur a distribué £12,000 pour ce premier dédommagement et on a estimé encore de £5,000 à £6,000 les dommages causés en outre par les employés à la confection de ce canal. Les habitans s'attendent de jour en jour à recevoir cette autre indemnité. Quoique cette première rétribution ne soit qu'un acte de justice de la part du gouverneur, cependant ceux qui le font exécuter ne nous paraissent pas négliger entièrement les intérêts du peuple, et les infortunés qui en ressentent sitôt l'heureuse influence, seront forcés comme malgré eux d'ajouter au moins quelque confiance à ceux qui leur font rendre justice.

Les attentats causés par les boissons enivrantes deviennent assez communs, il nous semble, pour engager à prendre des mesures efficaces afin de prévenir la multiplicité de tant de forfaits. Voici encore un de ces tristes résultats de l'ivrognerie, que l'*Aurore* de mardi rapporte en ces termes :

« Samedi dernier, un nommé Lacrochetière, du faubourg Québec, dans un excès de boisson, a assassiné sa femme à coup de bâton. Hier on désespérait de sauver l'infortunée. Comme le malheureux est entre les mains de la justice nous nous abstenons d'entrer dans d'autres détails. Encore un exemple de la brutale et maudite passion d'intempérance ! »

On nous dira peut-être que ce sont de ces malheurs pour ainsi dire nécessaires, qu'il est plus aisé de déplorer que d'arrêter entièrement. Nous en convenons ; mais nous croyons aussi qu'on pourrait en diminuer considérablement le nombre, si on en cherchait véritablement les moyens, et que ces moyens seraient bientôt trouvés, si l'ivrognerie était aussi préjudiciable au maintien du pouvoir qu'au bonheur de la société. Il est vrai qu'il y a en cette ville des citoyens qui font tous leurs efforts pour paralyser ce terrible fléau. Nous ne saurions passer sous silence la louable et sage mesure que la corporation de Montréal vient d'adopter. Pour favoriser la société de tempérance, elle emploie de préférence, aux travaux publics de la cité, tous ceux qui appartiennent à cette société. Ceux qui se présentent aux conseillers municipaux avec un billet du préfet de la société de tempérance, en preuve de leur sobriété, sont aussitôt admis parmi les travailleurs. Il n'est pas nécessaire de remarquer que la municipalité y trouve, pour ainsi dire, autant son intérêt que les tempérans et qu'elle ne peut manquer de faire augmenter considérablement les membres de la société de Tempérance.

Nous pouvons encore enregistrer deux excès tout récents de boisson, qui sans être aussi coupables devant la loi que celui de Lacrochetière, n'en sont pas moins criminels aux yeux de Dieu. On nous apprend que deux ivrognes viennent de se livrer à de tels excès, que ceux, qui nous racontent le fait, ignorent encore s'il y aura moyen de les rappeler à la vie. Cette brutale passion ne connaît point de borne. Il nous semble pourtant que les châtimens terribles que Dieu envoie visiblement de tems en tems devraient suffire pour faire ouvrir les yeux à ceux qui ont encore un reste de raison. Voici un fait qu'on nous a raconté et qui en est un exemple frappant : Dans une de ces orgies où il y avait plusieurs personnes à table, deux de ces débauchés qui portent encore le titre d'esprit fort, échauffés par le vin se mettent à discourir sur la religion. On peut bien penser qu'avec ces dispositions, on ne fut pas longtems sans prononcer sa condamnation, et sans la traiter de fantôme inventé pour faire peur aux ignorans et aux esprits faibles. Eh ! pourquoi s'arrêter en si beau chemin ? Puisque la religion n'était qu'une chimère, comme ils venaient de le prouver, il devait en être la même chose de Dieu. Emmerveillés de leur sagacité et de leur découverte, nos deux athés remplissent promptement leurs verres de vin, et s'écrient, pleins d'enthousiasme : à la santé du Dieu néant !!!

La santé n'est pas bue, mais le coup est frappé : l'un d'eux est tombé raide mort sur le carreau!!! N'en disons pas davantage.

Ceci était écrit, quand on nous a remis les deux requêtes qu'on peut lire dans nos colonnes de ce jour. C'est un nouveau motif de consolation et d'espérance pour la prospérité de cette ville et le succès de la temperance.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Pendant que certains journaux rêvequent en doute l'excellente santé du pape, les faits leur donnent un démenti. Nous apprenons par le *Diario di Roma* et par des lettres particulières, que le Saint-Père a assisté à la clôture d'un triodu qui a eu lieu dans l'église des Saints Apôtres, pour préparer les fidèles à la fête de la Conception. Après la cérémonie, il a reçu l'hommage de tous les religieux, parlant à quelques-uns d'entre eux avec cette gaieté vive et cette aménité de caractère que n'ont pu altérer les graves sollicitudes de son difficile Pontificat.

—L'archevêque de Constantinople, Mgr. Hillereau, est arrivé à Rome le 20 de novembre. Le but de son voyage est, dit-on, de s'entendre avec le Saint-Siège sur la manière de suivre les négociations entamées avec la Porte-Ottomane pour l'extension des édits de tolérance accordés aux catholiques de la Turquie.

—Mgr. Riario Sforza, neveu du cardinal du même nom, et actuellement camérier du pape, est, dit-on, destiné à remplacer à Turin, en qualité de nonce apostolique, Mgr. Gizzi, auquel la pourpre serait donnée. Mgr. Garibaldi, ancien internonce du St. Siège en France, et qui semblait, il y a peu de tems encore, destiné à la nonciature de Naples, irait occuper le poste bien plus important de Lisbonne, ce qui obligerait à lui envoyer bientôt le chapeau de cardinal. Toutefois cette destination ne pourrait lui être donnée qu'au retour de Mgr. Capaccini, dont le rappel paraît offrir encore quelques difficultés.

—Le *Diario di Roma*, du 16 décembre, annonce que le Saint-Père a conféré la charge vacante de lieutenant civil du tribunal du vicariat de Rome à Mgr. A. Barnabo, prêtre de sa maison, chanoine du Vatican et consultant de la congrégation des évêques et réguliers.

—Mgr. Murad, nouvellement sacré archevêque maronite de Laodicée, a officié pontificalement, pour la première fois, le 5 décembre, dans l'église des religieux de Saint-Antoine du Liban, à Rome. Il était assisté de quatre prêtres, dont deux maronites, un syrien et un grec, auxquels s'étaient réunis tous les élèves maronites du collège de la Propagande. La richesse des ornemens, l'harmonie des chants religieux et le nombreux concours des fidèles de diverses nations ont relevé ce que la cérémonie avait par elle-même d'éclat et d'imposant.

—Le cardinal Pacea est entièrement rétabli de sa chute qui avait, dans le premier moment, inspiré quelques alarmes. L'Eglise romaine a l'espérance de conserver longtemps encore l'une de ses plus belles gloires.

FRANCE.

—Mgr. Roussélet, évêque nommé de Séez, est arrivé, il y a quelques jours à Paris, pour ses informations canoniques.

Celles de Mgr. Jolly, archevêque nommé de Sens, étant terminées, le prélat est reparti pour Séez, où il attendra que le Saint-Père ait accepté sa démission de ce siège épiscopal et autorisé sa translation à Sens.

—Nous avons annoncé, d'après une lettre du Puy, que M. Pierre Péralat, chanoine de cette ville, allait être nommé coadjuteur de Mgr. de Pons, évêque de Moulins. Il paraît que notre correspondant était mal informé. «Malgré son grand âge, dit l'*Echo de l'Allier*, Mgr. l'évêque de Moulins jouit d'une santé inaltérable, et administre parfaitement son diocèse. D'ailleurs, nous croyons savoir que, si Sa Grandeur désirait un coadjuteur, elle n'aurait point à le chercher hors des limites du Bourdonnais.»

—Le chapitre de Montauban s'est rendu, le 28 novembre, auprès de Mgr. de Trélissac, pour le complimenter, à l'occasion du dixième anniversaire de son installation sur le siège épiscopal de cette ville. M. Château, chanoine-doyen, lui ayant présenté les vœux de ses collègues et les siens, le vénérable pontife, réprimant son émotion, a révélé le secret de sa démission et de sa nomination à un canonicat de premier ordre au chapitre royal de St. Denis. Il a ajouté que cette détermination, infiniment coûteuse à son cœur, n'était prise que dans l'intérêt d'un diocèse qui lui était bien cher, et que ce motif, ajouté à la certitude de rester au milieu de son troupeau jusqu'à la fin de ses jours, pouvait adoucir l'amertume de son sacrifice.

Alors, M. l'archiprêtre, s'adressant à Mgr. de Trélissac, lui a témoigné combien le chapitre tenait à célébrer le lendemain, par une messe solennelle, l'anniversaire de son arrivée dans le diocèse, et d'offrir encore des vœux au Seigneur pour la conservation de ses jours et la continuation des grâces qui lui sont nécessaires jusqu'à la fin de son administration. Le prélat a remercié de nouveau et promis de confondre ses prières avec celles du chapitre pour le bien du diocèse.

«Mgr. de Trélissac, dit une lettre, conserve donc le gouvernement, jusqu'à ce que le St. Père l'en ait canoniquement déchargé. On espère que, même alors, il recevra l'ordre de le continuer avec le titre d'administrateur apostolique, jusqu'au moment où il devra le remettre à son successeur. Ainsi, il n'y aura pas de vacance proprement dite.»

—Mgr. Doney, évêque nommé de Montauban, est arrivé à Paris pour ses informations canoniques.

—MM. les abbés Carbon et Carrière, du séminaire Saint Sulpice, honorés de la confiance de Mgr. de Quélen, dont ils étaient si dignes, viennent de recevoir de Mgr. Affre le titre de vicaires-général. Cette double nomination porte à onze le nombre des vicaires-généraux du diocèse de Paris.

—Sur le désir manifesté par son vénérable archevêque, le clergé du diocèse d'Auch quitte en ce moment l'usage du surplis parisien pour reprendre le romain. C'est le 26 novembre que cet ancien costume a reparu dans l'église métropolitaine d'Auch.

—Les RR. PP. de la compagnie de Jésus viennent d'acquérir, moyennant 16,000 fr. les ruines et le clos de l'ancien monastère de Montroland, dans le diocèse de Saint-Claude.

«Espérons, dit l'*Allum* de Pôte que, par une réédification intelligente, le zèle de la société saura bientôt rendre au culte catholique un édifice dont les débris allaient depuis long-temps les amis des arts et de la religion.

De son côté, le *Constitutionnel* annonce avec dépit que quarante Jésuites et soixante postulans viennent de s'établir à Wals, à deux kilomètres du Puy, pour y former une congrégation sous le nom d'*œuvre de la foi*. Il y a plus : déjà cette association compterait des affiliés dans les communes voisines, et jusque dans les collèges et les institutions universitaires. Malheur donc au monopole ! semble s'écrier le *Constitutionnel*.

ALGÉRIE.

—Désormais, il sera embarqué des prêtres sur les steamers-hôpitaux, pour donner aux malades qui sont évacués d'Algérie en France les secours de leur ministère. Mgr. l'évêque d'Alger réglera lui-même un service religieux à bord des bâtimens. Il sera alloué une indemnité de 50 fr. à l'ecclésiastique qui aura accueilli et soigné un convoi de blessés.

ANGLETERRE.

—Le malaise, l'anarchie, un travail de dissolution, en un mot, tourmentent depuis long-temps l'Eglise anglicane ; mille symptômes les lui ont, en accusant l'impuissance des efforts tentés par les évêques, et ces signes se révèlent quelquefois d'une manière singulièrement.

En ce moment, un procès s'instruit devant la cour des arches pour savoir si un ecclésiastique a le droit d'écrire et de soutenir des puésistes contraires à ceux du *Livre des prières*, compendium des doctrines de l'Eglise anglicane. Le révérend Henry Head, recteur de Penton, dans le Devonshire, prétend que ce livre est rempli d'absurdités et de contradictions. Il a même attaqué une lettre pastorale de l'évêque d'Exeter qui, à son avis, sacrifiait l'Evangile au profit des livres de prières. M. Head combat aussi la doctrine des sacrements telle qu'elle est enseignée par son Eglise. L'évêque d'Exeter a intenté un procès pour venger sa lettre pastorale ; l'affaire se décidera probablement contre le curé.

D'un autre côté, le conseil privé vient de prononcer en dernier ressort sur un appel qui lui avait été fait d'un jugement de la cour des arches. M. Langly, curé de Whentley, avait été condamné à une interdiction de huit mois, pour être monté en chaire dans un état d'ivresse, et pour avoir, au lieu de prêcher un sermon, parlé comme un insensé, et scandaleusement, sur les affaires privées de plusieurs paroissiens et de sa propre maison. Cela était, en vérité, peu édifiant. Aussi la sentence, prononcée contre cette grave infraction à la discipline, a-t-elle été confirmée.

A l'égard, un certain nombre de paroissiens se sont adressés à l'évêque de Londres, pour protester contre les innovations puseyistes récemment introduites par leur curé dans l'intérieur de l'église et la manière de célébrer les offices. Le prélat a fait à ces plaintes une réponse très-évasive. Cependant il a cru devoir blâmer le curé de faire ordinairement le signe de la croix au commencement et à la fin des prières. Les paroissiens avaient accusé leur curé de croire à la transsubstantiation ; l'évêque n'a pas trouvé les preuves suffisantes et il l'a absout de ce chef d'accusation.

Indulgence ou rigueur envers les propagateurs des doctrines puseyistes, peu importe ! Ces doctrines sont un danger sérieux pour l'Eglise anglicane et rien n'empêchera des notabilités de cette Eglise de proclamer la vraie foi et de s'y soumettre. L'université d'Oxford a déjà donné, sous ce rapport, de remarquables exemples. Les membres de cette université qui, depuis deux années, ont embrassé le catholicisme, sont : MM. G. Talbot, du collège de Ste-Marie ; C. Seagr, du collège de Worcester ; F. Douglas, de l'Eglise du Christ ; W. Lockhart, du collège d'Exeter ; Johnson Grunt, du collège de Saint-John ; P. Renouf, du collège de Pembroke. Au nombre des personnes directement converties par l'enseignement de l'école puseyiste : le révérend M. Wackerbath, trois dames de l'île de Wight, la fille d'un riche gentleman du Derbyshire, un commerçant d'Oxford et beaucoup de membres de l'Eglise anglicane, qui, par leur position sociale, n'ont pas été mis en si grande évidence.

Sont-ce là des symptômes si défavorables pour le catholicisme ? Cependant des protestans fanatiques voudraient le soutenir, et ils s'efforcent de prévenir, du moins par leurs vœux insensés, les développemens de ces symptômes. Bien plus, dans un récent meeting, tenu à Londres par l'association protestante dite l'*Eglise évangélique*, un orateur a annoncé fort gravement que, vu le peu d'influence qu'exerce aujourd'hui le pape, le collège des cardinaux se déciderait probablement, à la mort de Grégoire XVI, à ne pas lui choisir de successeur. Cette assurance n'est-elle pas, sinon une vaine fantaisie, du moins un cri de détresse ?

IRLANDE.

—Cinq nouvelles sœurs ont été reçues mardi dernier au couvent de la

Merci, dans Baggot-Street, à Dublin, par Mgr. Murray, archevêque du diocèse. Les évêques de Limerick et de Cork, ainsi que l'évêque coadjuteur du Bengale et environ trente autres dignitaires ecclésiastiques, assistaient à cette cérémonie, qui fut très touchante. Vers midi, la procession s'est mise en marche. La supérieure, précédée de trente religieuses portant des cierges, conduisaient les cinq novices, revêtues, pour la dernière fois, de la plus riche toilette.

INDES ANGLAISES.

—On annonce de l'Inde que le docteur Charleton, chirurgien du 63e. régiment, stationné à Bellary, a embrassé la religion catholique. Il appartenait, auparavant, à la secte baptiste, à laquelle il avait, jusqu'alors, montré le plus grand dévouement et consacré tout ce qu'il pouvait épargner sur ses appointements.

—On écrit d'Hyderabad (Inde anglaise): "Notre ville compte environ cinq cents catholiques. Il y a quelques mois à peine, elle a été visitée pour la première fois par des prêtres européens; c'étaient deux Irlandais, les révérends MM. Murphy et Egan. Les catholiques d'Hyderabad les ont reçus au milieu de démonstrations de joie qui témoignaient du bonheur que leur causait cette visite."

—Nous apprenons, par le *Bengal Catholic Herald*, que le vicaire apostolique d'Avan, Mgr. Costi, a ordonné deux prêtres à Amarapoorah, capital de l'empire birman. C'est la première ordination qui ait été faite dans cette ville.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Association de la Délivrance.—M. Fabre, trésorier de l'association de la Délivrance a reçu les sommes suivantes depuis notre dernière publication:

Paroisse de Chateaubriand, par le R. P. Léonard, et M. Wm. Dalton.	£22 19 3
Paroisse de St. George, par M. Joseph Gariépy.	6 0 0
	<i>Minerve.</i>

—Nous pouvons dire dès aujourd'hui à nos lecteurs que deux des principaux propriétaires de cette ville ont déjà loué au gouvernement plusieurs maisons qui sont au centre de la cité pour servir de bureaux publics dès le printemps prochain. Cette nouvelle n'a pas besoin de confirmation.

Aurore.

—La nomination de M. James Macaulay Higginson, secrétaire intime de S. Ex. le gouverneur général, aux fonctions de secrétaire civil, en remplacement de M. Rawson William Rawson, démissionnaire, est officiellement annoncée dans la *Gazette du Canada*. On a dit que la charge de secrétaire en chef, qui remplissait M. Rawson, devait être abolie et que les fonctions en devaient être réunies à celles occupées par M. Higginson.

Canadien.

—Un ami nous a communiqué l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue hier de Kingston, datée du 28 janvier:

"Voilà déjà quelques jours que le messager royal est arrivé avec des nouvelles récentes d'Angleterre, et rien n'a été encore transpiré quant à la nature des nombreuses dépêches qu'on dit que Son Excellence a reçues. On assure toutefois que sa conduite a été approuvée, mais en cela rien d'extraordinaire. Reste à savoir ce qu'il se fera. M. Viger assiste de M. Quesnel veille toujours aux affaires et attend. Il paraît exister une bien grande impatience de savoir la marche que va prendre le gouverneur. M. Draper, le procureur général de l'ouest par intérim, est à présent à Toronto. Nous ignorons ce qu'il y est allé faire.

"Hier soir, sur les huit heures, la cloche d'alarme s'est fait long-temps entendre. Le feu venait de se déclarer dans le magnifique hôtel du *Globe*, *Princess-street*, tenu par Jubien. L'élément destructeur y a tout dévoré à peu de chose près. Il y avait, dit-on, dans l'hôtel plusieurs pensionnaires entr'autres M. Derbshire, le membre pour Bytown, lequel avait une magnifique bibliothèque qui a essuyé les plus grands dommages. La maison était assurée. On dit qu'il a été détruit de nombreux papiers appartenant à M. Draper. C'était dans cet hôtel qu'il se retirait lorsqu'il était à la ville.

"Le temps est extrêmement froid depuis quelques jours. Aujourd'hui que la traverse sur le fleuve est sûre, il nous arrive beaucoup d'américains qui visitent nos marchés.

"Les Kingstoniens ne perdent pas encore courage à propos du siège du gouvernement; bien que la question ait été finalement décidée en faveur de Montréal, ils n'en croient rien. On dit que Son Excellence en conseil vient d'approuver le rapport du président du bureau des travaux publics, et que la grande halle du marché Ste. Anne, à Montréal, doit servir pour les réunions des corps législatifs seulement, un autre endroit étant assigné pour les bureaux publics, la maison du gouvernement, dit-on, avec une couple d'autres maisons qui l'avoisinent."

Idem.

Nouvelles délimitations paroissiales.—La *Gazette du Canada* de samedi dernier contient quatre proclamations:

La première démembrant le village de Saint-Antoine de la paroisse de Saint-Louis de Lotbinière et l'annexant à celle de Sainte-Croix.

La seconde annexant à la paroisse de Saint-François de la rivière du Sud une partie de la paroisse et seigneurie de Saint-Valier, contenant environ 56 arpents de front sur 120 de profondeur.

La troisième démembrant de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska le second rang de la dite paroisse, et l'annexant à celle de Saint-Paschal.

La quatrième érigeant et délimitant la nouvelle paroisse de Saint-Augustin, dans le comté des Deux-Montagnes, formée de démembrements des paroisses de Saint-Eustache, Sainte-Sholastique et Sainte-Thérèse de Blainville et comprenant une étendue de territoire d'environ six milles de front sur cinq à six milles de profondeur.

—Le lieutenant-général sir Peregrine Maitland est nommé au poste de gouverneur et commandant en chef du cap de Bonne-Espérance.

FRANCE.

Lettres du duc de Bordeaux et de M. de Chateaubriand.

Londres, 4 décembre 1843.

Monsieur le vicomte de Chateaubriand, au moment où je vais avoir le chagrin de me séparer de vous, je veux vous parler encore de toute ma reconnaissance pour la visite que vous êtes venu me faire sur la terre étrangère, et vous dire tout le plaisir que j'ai éprouvé à vous revoir et à vous entretenir des grands intérêts de l'avenir. En me trouvant avec vous en parfaite communauté d'opinions et de sentiments, je suis heureux de voir que la ligne de conduite que j'ai adoptée dans l'exil, et la position que j'ai prise, sont en tous points conformes aux conseils que j'ai voulu demander à votre longue expérience et à vos lumières. Je marcherai donc encore avec plus de confiance et de fermeté dans la voie que je me suis tracée.

Plus heureux que moi, vous allez revoir notre chère patrie. Dites à la France tout ce qu'il y a dans mon cœur d'amour pour elle. J'aime à prendre pour mon interprète cette voix chère à la France, et qui a si rigoureusement défendu dans le tems les principes monarchiques et les libertés nationales.

Je vous renouvelle, monsieur le vicomte, l'assurance de ma sincère amitié.

Signé, HENRY.

Londres, 5 décembre 1843.

Monsieur, — Les marques de votre estime me consoleraient de toutes les disgrâces; mais exprimées comme elles le sont, c'est plus que de la bienveillance pour moi. C'est un autre monde qu'elles découvrent, c'est un autre univers qui apparaît à la France.

Je salue avec des larmes de joie l'avenir que vous annoncez; vous, innocent de tout, à qui l'on ne peut rien opposer que d'être descendu de la race de saint Louis, seriez-vous donc le seul malheureux parmi la jeunesse qui tourne les yeux vers vous?

Vous me dites que plus heureux que vous, je vais revoir la France. Plus heureux que vous? c'est le seul reproche que vous trouviez à adresser à votre patrie! Non, prince, je ne puis jamais être heureux tant que le bonheur vous manque. J'ai peu de tems à vivre et c'est ma consolation. J'ose vous demander, après moi, un souvenir pour votre vieux serviteur.

Je suis, avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Signé,

CHATEAUBRIAND.

Les deux lettres que nous venons de publier sont un événement européen elles détruisent la question posée par Napoléon du haut du rocher Ste. Hélène: "L'Europe sera-t-elle républicaine ou cosaque?" Tout le monde verra, comme M. de Chateaubriand, apparaître dans la lettre de Henri de France *un autre monde, un autre univers*.

Quand le premier mot prononcé par un jeune prince à son apparition dans la vie est la renaissance des *libertés nationales*, on peut voir que le monde est renouvelé, et que dans la situation actuelle, il n'y a pas plus de Stuarts que de Guillaume.

M. de Chateaubriand a eu raison de saluer avec des larmes de joie l'avenir que cette lettre annonce. A la fin de son congrès de Vérone, il regardait l'avenir avec une sombre inquiétude. Cette inquiétude est dissipée. Le dix-neuvième siècle, dont les commencements ont été si terribles, réali sera tout ce qu'il renferme de progrès et de grandeur. En présence de ces deux lettres, il n'y a plus de partis en France.

Notre cœur est inondé de joie, et nous aussi nous saluons l'aurore de jours meilleurs.

Gazette de France.

On va donc demander à la chambre de livrer les députés royalistes à la cour des pairs, et l'on tâche déjà de neutraliser la liberté parlementaire en accusant de complicité tous ceux qui voudraient défendre la liberté des opinions et les droits de la chambre. Il y a longtemps qu'en voyant élever les citadelles, on s'attendait à voir frapper la presse et la tribune. Sont-ce les coups d'états qui commencent? Escompte-t-on les bastilles? *Idem.*

—On a trouvé une grande partie de la correspondance de Fénelon; les archives et la bibliothèque de la ville de Cambrai ont fourni à cet égard, aux Sulpiciens chargés de la dernière édition des œuvres complètes du prélat, des lettres et documents inédits très-précieux; mais M. le baron Ferdinand de Roisin a annoncé dernièrement à la commission historique du département du Nord dont il a fait partie, la découverte d'une correspondance volumineuse qui eut lieu entre Fénelon et une princesse Albertine de Salm. Dans ces lettres inédites, se peignent la douce piété et la haute sagesse du célèbre archevêque.

—Il y a quelque tems, un sieur Lemieux, sabotier à Brette-Ville, acheta dans une vente publique, et pour une somme excessivement modique, un vieux secrétaire qui avait appartenu au curé de la paroisse, tout récemment dévoté. Lorsqu'il eut placé le secrétaire dans un coin de sa maison, il en visita tous les compartiments et découvrit deux ou trois cartouches envelop-

pièces de papier sale. Il les développa, et grand fut son étonnement de rencontrer 3,000 fr. en pièces d'or. Lemieux n'a point hésité à remettre cette somme aux héritiers qui ont eu beaucoup de peine à lui faire accepter une récompense de 60 fr.

ALGÉRIE.

—On écrit de Mostaganem, le 17 décembre :

« Des Arabes du haut chélif, qui ont descendu ce petit fleuve, et qui sont arrivés hier dans notre ville, nous ont apporté des nouvelles de l'émir Abdel-Kader. Il a été rencontré aux environs de Mayonna, faisant route pour Saïda et les contrées du sud, sous la dénomination de Petit-Désert. Son escorte n'était composée que d'une centaine de cavaliers. On croit qu'il va rejoindre sa famille et les débris de sa smala, qui se sont réfugiés aux confins du pays des Ouled-Naïl. Les Ouled-Naïl nous ont fait leur soumission et leur territoire fut partie de la subdivision de Tittery, relevant de Medeah ; mais on prétend qu'ils ont donné asile dans leurs montagnes à sa famille, repoussée par les habitants de l'ouest.

« Nous avons appris, d'autre part, que Bou-Hamedi, le dernier khalifa, parent d'Abd-el-Kader, était parti de Grab-el-Chouf [contrées de Sétif] avec quelques cavaliers et infans, pour suivre une direction parallèle à celle d'Abd-el-Kader, se dirigeant également vers les Ouled-Naïl. Cette troupe marche à grandes journées, vivant de butin sur la route, et ne se hasardant pas à descendre dans la plaine, où nos alliés la tailleraient en pièces. D'ailleurs, la présence de nos colonnes mobiles qui se croisent sans cesse, sans ordre de nos généraux, interdit toute entrée offensive à la poignée d'hommes que le fanatisme seul retient sous les ordres de l'émir.

« Cette marche, conduite vers le sud de la province de Tittery, et l'abandon du cercle de Tlemcen, prouvent assez que les tentatives de l'émir, pour obtenir du sultan de Maroc des secours en hommes et en argent ont été vaines, et que Muley-Ah-El-El-Haman a même défendu aux partisans de son ancien maître l'entrée de ses États. On pense généralement ici qu'Abd-el-Kader s'est enfui dans le Sahara par Tugurth, si tout espoir de ranimer la guerre est définitivement perdu pour lui. »

RUSSIE.

—L'empereur de Russie a nommé le chargé d'affaires qui doit remplacer en Grèce M. Karakazy, récemment destitué : c'est M. Persialis, qui remplissait les fonctions de secrétaire d'ambassade.

PORTUGAL.

—D'après les nouvelles de Lisbonne du 15 décembre, une grande agitation régnait dans cette ville. Elle était causée par l'attitude menaçante que prenait l'opposition et par des poursuites exercées, au nom du gouvernement contre certains membres de la municipalité.

SARDAIGNE.

—Le gouvernement sarde vient de faire remettre à la Porte-Ottomane une note où il déclare qu'une flotte va se rendre de Gênes à Tunis, pour contraindre le bey à respecter les traités qu'il a conclus.

BELGIQUE.

—Les chambres belges viennent de supprimer le consulat général que le gouvernement avait établi à Madrid.

AUTRICHE.

—L'Autriche va, dit-on, envoyer un consul général en Chine.

INDE ET CHINE.

—On lit dans le Standard :

« Le célèbre empereur a formellement approuvé le tarif du traité, et sir H. Pottinger s'est rendu du Hong-Kong au Bogue, par le steamer Diener, pour aller au devant du commissaire impérial afin de signer de part et d'autre le document. On dit que Ke-Ying désire que le traité soit aussi signé de l'empereur et de la reine, et scellé des sceaux royaux, afin que plus tard on ne puisse avancer que le traité n'a pas été sanctionné. Les consuls qui stationneront aux ports libres sont nommés, de manière que les affaires pourront commencer immédiatement.

« Point de nouvelles importantes du Panjab. Un corps considérable de troupes qu'on soupçonne d'avoir trempé dans l'attentat de Lahore, a été renvoyé à Hyderabad.

« On a reçu des nouvelles relatives au colonel Stoddard et au capitaine Conzly. On dit que ce dernier seul a été exécuté.

« On écrit de Gwalior : Tout le Sushkur est en révolution depuis le 26 novembre. Le Majari s'est soulevé, et les troupes du Grand-Jinsée se sont jointes. Tout est tranquille dans le Haut et le Bas-Séinde. Quelques déprédations ont été commises par les Beloochens.

« Des troubles ont eu lieu à Shekovate et menacent de devenir sérieux. Ramhat Perohit a été destitué et remplacé par Dhabye par une troupe d'insurgés. Le meurtre de Heere Sing est démenti. Il est encore à la tête des affaires avec Leena Sing.

« La succession de Mawri a été arrêtée en faveur de Ahmedniggar. Tukhl-Sing a été élu à l'unanimité roi de Mawri et son fils prince royal.

« Lord Ellenborough va visiter de nouveau les provinces du nord-ouest.

« Gola Sing se maintient bien sur les hauteurs. L'autorité du gouvernement sheikh ne durera que tant qu'il y aura des fonds. »

—On a reçu par le Courrier d'Alexandrie des nouvelles de l'Inde et de l'Asie centrale, qui ne manquent pas d'importance. Il paraît que Fo Mohammed a été assassiné à Caboul, par l'ordre du Khan de Bokare, qui

prend le titre de prince des Croyans. Le Khan avait promis le ciel à celui qui tuerait le Dost.

On sait que deux des officiers anglais, le colonel Stoddard et le capitaine Connolly, étaient depuis longtemps prisonniers du Khan, et que le bruit de leur mort avait été plusieurs fois répandu. Il paraît que le premier seul est encore vivant.

HAVANE.

—Les lettres du 5 janvier, reçues par la goëlette *Eleanor*, annoncent que la récolte des tabacs est presque perdue, pour ce la année, dans le Parfido et le Vuella de Abjo, et que les prix ont éprouvé une hausse énorme. Plusieurs manufactures de cigares seront, dit-on, obligées de s'arrêter, par défaut de matières. Une lettre de Santa Rosa, renferme des détails étendus sur la conspiration des nègres dont il a été récemment question. Le conseil municipal a condamné à la décapitation 6 nègres de l'habitation de Santa Rosa, 4 de l'habitation de Sta. Domingo, 2 de celle de D. Estavan Ovielo, 3 de sa sœur, 3 de D. Gonzalès Alfonso, et 1 de D. Jose Rodriguez : total 18, dont les têtes ont été exposées dans leurs habitations respectives.

TEXAS.

—Les journaux de Galveston du 21 décembre, reçus le 6 janvier à la Nouvelle-Orléans, nous apprennent que les idées d'incorporation, agitées récemment dans les États-Unis, ont eu du retentissement dans la jeune république. Une résolution en faveur de son incorporation, ou annexion aux États-Unis, a été présentée dans la chambre texienne le 21 décembre, et accueillie par ce corps avec une approbation unanime. Les journaux de Galveston ne doutent point que cette proposition soit votée avec acclamation par les deux chambres. Cet incident donnerait une gravité toute nouvelle à cette question qui ne pouvait être agitée sérieusement aux États-Unis tant que la volonté du Texas n'était pas connue avec certitude. Si l'initiative vient de lui, il ne serait point impossible que sa demande fût accueillie par le congrès américain, en dépit de l'opposition ardente qu'elle rencontre de la part des États du Nord. Mais elle ne trouverait pas un égal succès de la part du président, des États du Sud et d'une grande partie de ceux de l'ouest. Déjà, M. Polk, de la Géorgie, au sein même de la chambre, a donné avis à la chambre qu'il proposerait l'incorporation du Texas comme amendement au bill sur le territoire de l'Orégon. Ce serait faire d'une pierre deux coups. Ce qui déterminerait les Texans à rejeter cette incorporation, c'est l'incertitude qui continue à régner sur leur avenir. Des déclarations ont été reçues des gouvernements et royaumes du Mexique pour traiter de la paix, et comme le plus grand intérêt a été gardé sur le contenu, on en augurait quelques-unes n'apparaissant pas de favorable. Ce qui donne quelque fondement à cette opinion, c'est que le *Diario del Gobierno*, à Mexico, a publié les instructions envoyées par Santa Anna au général Wolf, et que, dans ces instructions, il lui est dit de ne prêter l'oreille à aucune proposition des commissaires s'ils ne viennent par reconnaître la souveraineté mexicaine. Les journaux texiens qui tiennent de leur côté, un message dans lequel le président Houston demandait au congrès la permission de commander l'armée nationale en personne dans le cas où le pays serait envahi par des forces fédérales, comme on en a l'appréhension. Mais la demande du vieux général devenu suspect, ne paraît pas avoir été accueillie par les chambres qui lui ont répondu en lui demandant communication de toutes les correspondances diplomatiques relatives aux négociations entamées avec l'Angleterre, la France et les États-Unis, au sujet de l'indépendance texienne. Le président a refusé positivement cette communication, dont il a fait ressortir énergiquement le péril et l'importance. Il a offert pourtant de donner, en réunion secrète, au sénat, les instructions désirables. Ces divers incidents paraissent avoir causé une vive excitation dans la population texienne.

DALMATIE.

—On écrit de Raguse, 1er décembre :

« Les secousses de tremblement de terre deviennent tous les jours à toute heure plus sensibles. Ce matin, à 4 heures 20 minutes, nous avons été réveillés par un tonnerre souterrain prodigieux, qui fut suivi d'abord d'une secousse très violente, puis de plusieurs plus faibles.

—On écrit de Staro, le 2 décembre : « La plus noire mélancolie domine les esprits de cette population, qui doit craindre à chaque instant de voir crouler tout à fait ses maisons crevassées et à demi-ruinées. Hier, à trois heures quarante-cinq minutes du matin, après une pluie légère, on a éprouvé aussi deux secousses saccadées, qui obligèrent les habitants consternés à se réfugier dans les champs. Du reste, les dégâts déjà existants aux habitations ne font point augmenter par ce choc. Aujourd'hui, la température est froide et la terre fort humide. »

ÉTATS UNIS.

Dénouement tragique d'une farce financière.—Les émotions excitées par le drame de Statep-land avaient à peine commencé à s'éteindre dans les lenteurs de l'enquête judiciaire, lorsqu'un autre drame est venu mettre en non moins grand émoi les habitants de la ville de New-York. Nous avons remarqué, il y a plus d'un mois, comment une malle, dans laquelle se trouvait pour près de 300 dollars de valeurs financières, confiées à un agent de la maison Pomeroy, pour être transportées d'Albany à New-York, avait été escarbotée à bord d'un steamboat, grâce à la négligence d'un agent, qui chargé en même temps d'un papier d'un fard sur lequel était écrit le mot « fragile », avait cru devoir porter à sa destination ce second dépôt. Nous avons dit aussi que six mille dollars de récompense avaient été offerts pour

Le navrement du trésor perdu. Plus d'un mois s'était écoulé, pendant lequel les soupçons s'étaient successivement portés sur une douzaine de personnes, notamment sur M. Howard, propriétaire du grand hôtel, qui porte son nom ; c'est cependant là un de ces hommes que toute une vie de probité devrait mettre à l'abri d'une aussi outrageante méprise. La police était enfin lasse de ses inutiles recherches lorsque, dans la soirée de vendredi dernier, la fameuse malle a été tout à coup retrouvée par un des hasards les plus étranges. La somme des valeurs réalisables était de près de \$50,000 en or, et le reste en billets de diverses banques. Au nombre de ces billets, il s'en trouvait un de \$500 de la *Merchant's Bank* de N. Y. C'était le seul dont on eut pu donner le signalement, c'est-à-dire des lettres, numéros et signatures qui mettaient à même de le reconnaître. Or, vendredi soir en réglant ses comptes, la *New-York Bank* envoya à la *Merchant's Bank* le dit billet qui fut aussitôt reconnu par le caissier. On alla aux informations, et de recherches en recherches, on arriva jusqu'à un allemand nommé Lachner qui, la veille, avait donné le billet à une maison de commerce, en paiement de marchandises. Lachner fut bientôt trouvé, sa maison, située au No. 33 Rivington street, fut fouillée, et sous un lit on découvrit la précieuse malle dans laquelle se trouvaient encore environ \$17,000, c'est-à-dire presque tout les valeurs réalisables. Le reste avait été dépensé par Lachner en achats de ma chausures et en frais de noces, car il est marié peu de jours après avoir commis le vol. C'est même probablement le hasard seul qui lui a fait commettre le crime, et il a dû être fort surpris tant de riches dans la malle par lui escamotée. Il revenait de Milwaukee sur le même steambot que l'agent de la maison Pomeroy, et en voyant une caisse sans propriétaire il crut devoir s'en emparer. Avec son fardeau sous le bras, il se rendit d'abord dans une taverne allemande de Washington St., et là, s'étant aperçu qu'il avait oublié son parapluie sur le steambot, il déposa la caisse dans la taverne, et revint à bord où il chercha inutilement. Puis il laissa de nouveau la caisse dans un coin et retourna au steambot.

Dans toutes ces allées et venues, plusieurs personnes avaient remarqué l'homme et la caisse, et l'une d'elles, notamment, le lendemain du vol, donna à la police le signalement de Lachner d'une manière si exacte qu'après son arrestation, on s'est étourdi qu'il, sur ce signalement, on n'eût pas trouvé immédiatement cet homme qui était d'une stature et d'une apparence très remarquables. Il devait, très prochainement, revenir à Milwaukee, et n'aurait peut-être jamais été découvert, s'il avait revêtu ses achats en espèces ou en petits billets qui ne pouvaient être identifiés. Mais il a révélé lui-même, par hélas, le vol qu'il avait commis sans le savoir, en émettant le seul faux billet qu'il eût, le seul qui put mettre la police sur ses traces. Sa femme, qui a été arrêtée comme lui, a d'abord nié toute connaissance de crime, mais, pressée de questions, on a fini par obtenir d'elle des informations que l'on avait vainement demandées à Lachner qui, après son arrestation, s'était renfermé dans le mutisme le plus absolu. On a su, par elle, que les traites et autres valeurs, dont la réalisation aurait été trop évidente, avaient été brûlées, et on en a retrouvé les cendres dans la cheminée.

Le public s'était beaucoup amusé de tous ces événements, dans lesquels le principal rôle appartient au hasard qui, seul, à notre avis, a mérité les 6 mille dollars de récompense. Nous avons entendu beaucoup plus parler de la naïveté de Lachner que de son crime. Mais la force a eu subitement un dénouement des plus tragiques. Dim. soir, vers cinq heures, le prisonnier a été trouvé pendu dans son cachot, et bien que le corps fût chaud encore, on a fait de vains efforts pour le rappeler à la vie. Pour se pendre, il avait de ses deux bras de la contre le mur, avait assujéti un bâton sur les pieds, et s'était pendu avec son mouchoir. Le lit n'étant pas assez élevé, il lui avait fallu replier les jambes pour ne pas toucher le plancher.

L'ÉDUCATION ET LA PROFESSION.

Suite et fin.

Il y a quelques années, c'était, je crois en 1836 ou 37, les trois pouvoirs, réunis dans un accord touchant et solennel, supprimèrent, par une loi mémorable, les maisons de jeu et de roulette, comme ils avaient précédemment supprimé la loterie.

Cette loi, essentiellement morale, sur laquelle tous les honnêtes gens seront d'accord, avait pour but spécial d'extirper de notre société un des vices les plus déplorables qui puissent affliger l'humanité. Mais si, comme nous l'attestons, les preuves en main, si, au mépris d'une loi formelle n'admettant aucune restriction dans le fond non plus que dans la forme, il existe à Paris des maisons de jeu ; si elles existent publiquement, au su et au vu de tout le monde ; si, bien connues, patentées peut-être, elles jouissent audacieusement d'une longue impunité ; si chaque jour on voit s'en établir de nouvelles, que dira le moraliste ? Eh bien, le fait est certain, et cependant, pour faire fermer en une heure tous ces repaires, ce ne sont certainement pas les moyens de repression qui manquent au pouvoir. De gré ou de force, nous payons des sommes énormes pour avoir une police.

De deux choses l'une : ou il y en a une, et alors elle ne fait pas son devoir ; ou il n'y en a pas, et, alors, qu'on nous rende l'argent du budget qui lui est affecté.

Car, enfin, il existe à Paris une foule de maisons de jeu, et ces maisons, à sont bien autrement dangereuses, bien autrement immorales que celles que la réprobation publique a exilées à Baden-Baden.

Nous avons dit, que nous laisserions un instant Arthur sur la grande route pour le devancer à Paris. Nous y sommes.

Transportons-nous tout de suite au centre de cette aristocratie naissante, qu'on parait maintenant considérer de préférence à toute autre : celle de l'argent.

La rue Laflitte, située au milieu de la Chaussée-d'Antin, le quartier à la mode, mérite, à plus d'un titre, de fixer l'attention du lecteur.

D'abord, il est à peu près constant que c'est dans cette rue que s'est faite la révolution de juillet.

Ensuite, c'est là que se trouvent les trois maisons véritablement princiales du baron de Rothschild, le roi de la finance... Plus, une quatrième, devenue célèbre, celle du banquier qui donne son nom à la rue.

Dans cette rue se trouve un restaurant, quel qu'il soit, étant forcément un endroit public, ouvert sans aucune espèce de contrôle à tout homme qui peut y payer son dîner, il est évident que le choix de cette science n'a rien de compromettant pour personne.

Au restaurant que nous appellerons *de la Cité*, dans un élégant salon où l'on a réuni toutes les conditions possibles du confortable, assis sur le moelleux coussin et devant une table servie à la Cambacérès, devisaient, entre onze heures et minuit, une dizaine de personnes.

Elles faisaient toutes partie de la même société, se tutoyaient toutes, et l'observateur le plus attentif eût eu peine à trouver entre elles la moindre dissimilation.

Leur mise était irréprochable, bien qu'il eût trahi chez quelques-uns, encore inexpérimentés, sans doute, une certaine affliction que nous constaterons toujours en passant.

Le plus jeune paraît avoir trente ans, le plus âgé n'en avait pas quarante. Quant à l'ensemble de leur physionomie, ils étaient tous, un peu plus, un peu moins, taillés sur le patron du capitaine Phœbus de Chateaupers, de *Notre-Dame de Paris* : bien fait, beaux garçons, mais rien de bien distingué dans les traits du visage ; assez bon ton, mais je ne sais quoi de maniéré qu'en cherchant vainement dans la bonne compagnie.

Sans doute un motif bien important, nul dissimulé sous une orgie factice, les avait réunis tous, car ils avaient donné l'ordre au garçon d'attendre le coup de sonnette, et le plus jeune venait de mettre le verrou.

A cet instant, qui paraissait loqualement attendu, chacun vida ses poches, et une centaine de pièces d'or brillèrent sur la table.

Il se fit un profond silence... on les réunit lentement dans un seul tas... puis enfin, l'un d'eux, après les avoir examinées et comptées avec une scrupuleuse attention, leur dit d'une voix basse et rauque :

— Deux mille francs... Allons, la soirée a été bonne ! Nous sommes dix ; il y a deux cents francs pour chacun... Les parts sont faites, payons le souper, séparons-nous et partons.

Le parti avait été effectué avec la plus grande loyauté.

Ce qui fut dit fut fait : on paya sans garder la carte, le garçon eut un généreux pour-boire, puis on se sépara deux à deux, en se donnant réciproquement rendez-vous pour le lendemain...

Quels pouvaient être ces hommes, et pourquoi donc tout ce mystère ? Vous le savez bientôt.

La diligence Laflitte et Caillard venait de dépasser Melun, et Arthur n'était plus qu'à dix lieues de Paris.

Il était seul dans le coupé, nonchalamment appuyé sur les coussins, et toutes ses préoccupations, toutes ses peines paraissaient oubliées pour faire place à une idée fixe qui dominait tout son être : il allait donc enfin voir Paris !

Tout à coup le conducteur ouvre la portière, et un nouveau personnage vient prendre place à côté de lui.

Celui là, nous l'avons vu hier à table. Il serait donc superflu de vous faire encore une fois son portrait. C'est à peine si un vieux Parisien, qui l'eût toisé des pieds à la tête, eût cru devoir se tenir sur ses gardes ; comment donc voudriez-vous qu'il inspirât le moindre sentiment de défiance à un jeune homme ardent, imprennable, inoffensif, touchant au terme d'un voyage longtemps désiré, fatigué d'avoir passé une trentaine d'heures sans autre société qu'un volume des *Mystères de Paris*, curieux et bavard comme on l'est à vingt ans, et, par dessus tout, impatient de s'instruire à bonne école.

Aussi la conversation s'engagea-t-elle bien vite ; le nouvel arrivé se chargea d'en faire les premiers frais :

— Monsieur va sans doute à Paris ? demanda-t-il d'un ton patelin au jeune homme enchanté de pouvoir enfin se dilater le cœur.

C'est une chose étrange que le sentiment de défiance indéfinissable que fait naître en moi cette manière d'adresser la parole à un inconnu en se servant de la troisième personne. Il y a là quelque chose de vif, de rampant, de cicerone, d'italien, contre lequel, selon moi, on ne saurait trop se mettre en garde.

— Oui, Monsieur, répondit Arthur avec feu ; oui, je viens voir Paris pour la première fois... Paris ! cette ville d'enchantement et de délices si longtemps l'objet de mes rêves !... Paris ! cette cité de marbre et d'or !... Paris ! où l'on est libre ! où l'on est heureux !... Paris ! dont je suis fou !

— Monsieur a sans doute à Paris quelques amis, quelques connaissances ?

— Oui, sans doute. J'ai bien là un paquet de lettre d'introduction et de recommandation dont on m'a chargé les poches, mais quel ennui quand je pense à toutes les visites auxquelles cela m'oblige !

— A-t-on indiqué à Monsieur un hôtel ?...

— Voici une adresse où l'on m'a dit que je serai parfaitement bien.

—Rue de Grenelle-Saint-Germain! Fi donc! le quartier le plus triste, le plus ennuyeux de Paris!

—En vérité!... Mais on m'avait dit pourtant que c'était un hôtel fort convenable.

—Convenable tant que vous voudrez... mais figurez-vous une longue rue, silencieuse et calme, où l'on n'entend jamais le moindre bruit, à trois lieues du centre et où toutes les portes se ferment à dix heures du soir... Si Monsieur vient à Paris pour suivre des cours de droit ou de médecine, pour travailler, pour faire des économies...

—Sans doute, mais rien ne presse. J'ai là quarante mille francs en portefeuille, et j'entends m'amuser avec tout.

A cette révélation imprudente, l'inconnu ne put dissimuler un vif mouvement de joie qu'il réprima bien vite et qu'Arthur prit pour un sourire d'as sentiment.

—Si cela est ainsi, continua l'inconnu, et si Monsieur veut bien me faire l'honneur de suivre mes conseils, il laissera là le faubourg Saint Germain et ses sombres portiques, pour venir dans mon quartier! Le quartier de l'Opéra!

—Le quartier de l'Opéra!... Oh! de grand cœur!... Oh! Monsieur, que d'obligations je vais vous avoir...

On venait d'arriver à Paris. Ce seul mot l'Opéra avait produit sur Arthur une impression magique... Il se laissa entraîner.

On avait pris un fiacre à frais communs, et le Monsieur avait conduit Arthur dans un fort bel hôtel de la Chaussée-d'Autin. Il l'avait présenté à la maîtresse de la maison, qui lui avait fait le plus gracieux accueil et avait consenti, à la recommandation de M. le comte Lucien, à lui donner, pour cinquante francs par mois, un appartement qui en valait réellement deux cents.

Ce titre de comte Lucien, donné à l'inconnu, acheva de lui gagner la confiance d'Arthur; il se crut le plus heureux des hommes, et son nouvel ami lui parut un second *Ali-al-Manoun*, chargé de lui ouvrir les portes du paradis de Mahomet, auquel, le lecteur s'en souvient sans doute, notre jeune héros rêvait quelquefois.

En nous, ce titre éveille d'autres idées: Eh! qu'on, dans un siècle où l'on affecte tant de prudence, où les mots de morale et de vertu reviennent à tout instant à la bouche de nos gouvernans, on ira tolérer, permettre, sanctionner par une loi l'usurpation des titres qui furent dans d'autres temps la récompense des services et du courage! Cette vieille noblesse dont les ancêtres ont fait l'illustration, l'honneur et la gloire de la France, sera exposée à coudoyer à chaque pas des gens qui lui voleront ses titres pour les traîner dans la fange, et un jeune homme de vingt ans, qui n'est pas encore assez corrompu pour fouler aux pieds de saintes et nobles traditions, courra à tout instant le risque de devenir la dupe d'un audacieux escroc qui se fera appeler le comte Lucien, le comte Bernard ou le comte Marlochée! A six heures, le comte Lucien vint prendre Arthur pour le conduire dans le monde.

Il l'avait invité à dîner chez une dame de sa connaissance, toujours dans le quartier de l'Opéra.

—Ah! n'oublions pas, car cela est excessivement important, qu'un bon et dévoué ami d'Arthur, le comte Lucien l'avait prévenu que, dans une ville comme Paris, où l'on est exposé à rencontrer à chaque pas d'audacieux voleurs, la prudence lui faisait un devoir de ne jamais se séparer de son portefeuille.

On monte au premier étage d'une de ces belles maisons du nouveau Paris, dont le luxe extravagant et désordonné a ruiné cinquante capitalistes. Un domestique en livrée vient ouvrir. Arthur est introduit, présenté, placé à table à côté de la maîtresse du logis, et tout le monde lui fait des offres de service.

La table était somptueuse et bien servie. Il y avait une quinzaine de personnes assises, parmi lesquelles neuf à dix femmes jeunes, belles, élégamment vêtues, et surtout admirablement choisies.

Il va sans dire que le champagne, le toromilla et le xérès furent versés à pleins verres... Arthur but imprudemment... Il perdit la raison.

Oh! maintenant que vous dire!... On l'entraîna dans le salon..., on le fit asseoir devant une table où il y avait des cartes, et une heure après, les quarante mille francs avaient disparu.

Le lendemain, la maîtresse d'hôtel envoya sa note à Arthur, en lui annonçant que l'usage de Paris exigeait que l'on payât d'avance.

Le pauvre Arthur n'avait plus rien... Il exprima le désir de s'entretenir un instant avec son ami le comte Lucien, mais M. le comte venait de partir l'instant même pour la campagne. Il comprit tout alors!.

Puis... dans un de ces moments d'égarément et de folie où l'homme dort ou oublie de cultiver le cœur n'a plus aucun frein qui l'arrête... il saisit un pistolet... et ce fut fait de lui!

Ce n'est pas un conte que je viens de faire; si j'avais emprunté cette nouvelle à mon imagination, je lui aurais donné un autre dénouement, ne fût-ce que pour épargner à mes lectrices une émotion pénible! Mais, hélas! le fait est vrai. Arthur est un exemple révélateur des inconvéniens de la sorte vanité de certains parens, il est un exemple des effets nécessaires d'une mauvaise éducation sur un bon naturel, des abus d'un état social sans pitié pour le malheur; il est surtout un funeste témoignage des malheurs produits par cette coupable tolérance d'un pouvoir qui autorise en secret le jour que la loi proclame hautement. Puis-je cette exemple être le dernier que le moraliste ait à dénoncer à l'opinion!

P. DRAGUE.

AVIS PUBLIC.

ISIDORE GAUTHIER, âgé d'environ dix-sept ans, est parti de chez ses parens, à Deschambault, en l'année 1841. Depuis cette époque il n'est point eu aucune nouvelle. Aucune personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte, rendrait service en adressant une lettre à

NICOLAS GAUTHIER,
Deschambault, district de Québec.

Québec, 29 janvier 1844.

Les papiers publiés dans le Bas-Canada, dans l'une et l'autre, voudraient-ils publier l'avertissement ci-dessus pendant quelque temps?

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

HISTOIRE DU CANADA.

LES SOUSCRIPTEURS POUR L'HISTOIRE DU CANADA, qui désireraient avoir le Vol. 1er avant que le Soussigné puisse passer à la campagne, le trouveront à sa demeure, coin des rues Craig et Radegonde, Marché au Foin, ou à la Librairie de E. R. Fabre Ecr., rue St. Vincent, où le livre sera aussi à vendre.

N. B.—Les personnes à qui il a été envoyé, ou laissé des exemplaires du prospectus, et qui n'ont pas encore envoyé les noms des souscripteurs sont priées de le faire par la première occasion sûre.

22 Déc.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRÉ et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE
L'ARITHMÉTIQUE
Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 1s. 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 1s. 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 1s. 10d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

PTRE.
PTRE.